

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

SATQ-FEQ saluent la nomination d'une ministre du Tourisme et suggèrent des actions pour améliorer la compétitivité internationale des festivals et attractions

Montréal 28 avril 2014 – La Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) et Festivals et Événements Québec (FEQ) tiennent à féliciter madame Dominique Vien pour sa nomination à titre de ministre du Tourisme. Il s'agit d'une reconnaissance du gouvernement à l'effet que le tourisme est un secteur prioritaire de l'économie et une industrie incontournable qui crée de la richesse. Le tourisme se situe au 4^e rang des secteurs d'exportation, représente 2,5 % du PIB et génère des recettes de 12,4 milliards \$ annuellement alors que le gouvernement n'y consacre que 0,2 % de ses dépenses. Chaque dollar public investi en tourisme en génère cinq dans les coffres de l'État faisant de ce secteur d'exportation, un des moins coûteux à développer et un des plus rentables au niveau de la création d'emplois.

«Nous profitons de l'occasion pour souligner à la ministre que les secteurs des festivals, événements et attractions touristiques du Québec occupent une place stratégique dans le tourisme au Québec, créent des emplois et génèrent d'importantes retombées économiques. Selon nos estimations, les festivals, événements et attractions touristiques membres de SATQ-FEQ ont un chiffre d'affaires annuel global d'environ 662 M \$. En considérant leur attractivité auprès des clientèles touristiques, on peut évaluer qu'ils contribuent à générer une part importante des recettes touristiques annuelles du Québec», souligne Pierre-Paul Leduc, directeur général de la SATQ-FEQ.

Un plan de développement prometteur

Portée par la conviction que le Québec détient tout le potentiel lui permettant de tirer sa juste part de la croissance touristique mondiale, l'industrie s'est dotée d'un plan de développement visant à faire du Québec une destination de calibre mondial. Le *Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 (PDIT) – Un itinéraire vers la croissance* tient compte de la concurrence internationale tout en ciblant un taux de croissance annuel des recettes touristiques québécoises de 5 % d'ici 2020.

Propositions pour améliorer la compétitivité internationale et la performance des festivals, événements et attractions touristiques

Dans le cadre de la réflexion sur le budget 2014-2015, SATQ-FEQ souhaitent que les investissements annoncés soient confirmés :

- 12 M \$ pour la promotion hors-Québec
- 15,8 M \$ pour les attraits stratégiques
- 63,7 M \$ pour la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent
- 60,1 M \$ pour la stratégie du tourisme hivernal
- 850 000 \$ pour appuyer le Réseau de connaissances stratégiques et le Système québécois de gestion de destination

Nous suggérons également certaines nouvelles mesures au sein du ministère du Tourisme :

Pour les festivals et événements

- Préserver la somme de 17,5 M \$ pour 2014-2015 pour les volets 1, 2, 4 et 5 du Programme de soutien financier aux festivals et événements touristiques.
- Doter le volet 3 du programme d'une nouvelle enveloppe de 5 M\$. Cette augmentation permettrait de soutenir des projets de développement du produit pour les événements existants

et permettrait d'appuyer le développement de la stratégie Saint-Laurent et celle hivernale par l'utilisation du produit événementiel comme produit d'appel. Ce montant additionnel devrait être dédié prioritairement aux événements susceptibles d'attirer des touristes.

Pour les attractions touristiques

- Il serait très intéressant d'élargir le crédit d'impôt actuel pour l'hébergement à d'autres types d'entreprises touristiques. Il faut savoir que près de 30 % des attractions touristiques sont des entreprises privées et que ce coup de pouce pourrait les aider à dégager une marge de manœuvre pour faire du développement de produit et profiter encore davantage du PADAT et du Fonds tourisme PME.

Pour nos secteurs et l'ensemble de l'industrie

- Mettre en place un crédit d'impôt pour favoriser le tourisme au Québec. Cette mesure, qui pourrait prendre la forme d'un régime d'épargne enregistré pour les vacances (REEV) ou d'un programme de crédit d'impôt sur présentation de factures, permettrait d'augmenter les dépenses touristiques des Québécois au Québec et de les fidéliser encore davantage à la destination québécoise. En cette période où la balance touristique connaît un déficit record, une mesure comme celle-là, combinée aux efforts d'amélioration de l'offre et d'augmentation des dépenses de promotion hors-Québec, contribuerait à redresser la situation et à relancer notre industrie.

« Nous représentons deux secteurs de l'activité touristique de première importance puisqu'ils font battre le cœur des visiteurs, leur font vivre des émotions et stimulent leurs déplacements. La nomination d'une ministre du Tourisme laisse présager que le nouveau gouvernement reconnaît l'importance de ce secteur économique et qu'il saura veiller à ce que les organisations qui le composent puissent bénéficier d'un soutien adéquat à son développement », ajoute Pierre-Paul Leduc.

À propos de la SATQ-FEQ

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) sont deux organismes à but non lucratif ayant pour mission de regrouper les festivals, événements et attractions touristiques, de les promouvoir, de les représenter auprès des diverses instances et de leur offrir des services qui favorisent leur développement. Ces deux organisations, reconnues comme des associations touristiques sectorielles (ATS), forment un tandem (SATQ-FEQ) qui intervient auprès de plus de 500 organisations membres et de l'ensemble des entreprises des deux secteurs au Québec.

- 30 -

Pour plus d'information, des photos ou une entrevue, contactez :

Jeanine Basile

Chef de service communications et services aux membres

Société des Attractions Touristiques du Québec

Festivals et Événements Québec

514 252-3037 ou 1 800 361-7688 poste 3656

Cell. : 514 346-6768

jbasile@satqfeq.com